



Direction de l'intérieur et de la justice  
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire  
Service de l'aménagement local et régional

Nydeggasse 11/13  
3011 Berne  
+41 31 633 77 30  
info.agr@be.ch  
www.be.ch/oacot

Beatrice Aebi  
+41 31 633 73 20  
e-Plan@be.ch

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Nydeggasse  
11/13, 3011 Berne

---

À toutes les communes du canton de Berne

N° de l'affaire: 2019.JGK.4582

Berne, juillet 2024

## **ePlan – procédure électronique d'édiction des plans dans le canton de Berne – rapport intermédiaire de juillet 2024**

Mesdames, Messieurs,

Début 2024 marque le lancement des travaux d'adaptation et d'optimisation de l'application ePlan. La procédure d'édiction des plans, telle que définie par la loi, se caractérise par la palette complexe d'aspects qui la compose. Un traitement entièrement numérique passe nécessairement par le développement de fonctions techniques et d'options d'affichage supplémentaires.

Des collaboratrices et collaborateurs de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) et de l'Office de l'information géographique (OIG) ont rejoint l'organisation de projet pour y assumer différents rôles, tandis que des mandataires externes ont soutenu l'équipe du projet par leur expertise (p. ex. en matière de géodonnées ou de développement de logiciel) en ajoutant à la plateforme les fonctions requises. Certaines extensions que les communes pilotes avaient demandées ont déjà été concrétisées. C'est le cas pour le dépôt public. D'autres éléments, comme la génération automatique des modifications de périmètre, sont encore en cours de préparation.

Les échanges instaurés en 2023 avec les communes pilotes et les villes se sont avérés très précieux. Neuf communes au total se prêtent à des batteries complètes de test. Les tests sont organisés en trois blocs. Le premier d'entre eux (de mai à août 2024) sert à contrôler la facilité de compréhension et d'utilisation de la version modifiée du modèle de données et des consignes de saisie qui s'y rapportent. Le deuxième (1<sup>er</sup> trimestre 2025) sera l'occasion pour les communes pilotes de mettre l'application ePlan au banc d'essai pour ce qui est de la manipulation des données numériques et en ce qui concerne les flux de données. Le troisième prévoit le déploiement d'ePlan dans les communes pilotes et quelques autres communes.

Parallèlement au développement de l'application, l'équipe de projet a travaillé en 2024 au calendrier du déploiement d'ePlan en collaboration avec les gestionnaires de données. La date d'introduction de l'application dans les différentes communes a été estimée sur la base de l'état de leur jeu de données; il est maintenant temps d'adapter les conventions d'introduction avec chacune d'entre elles. Le contrôle des critères a permis de conclure qu'une introduction selon la procédure simplifiée avait plus de sens sans les modifications matérielles et indépendamment des révisions de l'aménagement local (procédure ordi-

naire). Les autorités chargées de l'aménagement bénéficieront d'une formation avant le déploiement de l'application en fonction du calendrier.

Une autre difficulté, finalement, est apparue: le cycle de vie des données, c'est-à-dire la conservation, la disponibilité et l'archivage des données d'ePlan. Des solutions sont en cours de préparation. Les questions soulevées à cet égard ont une influence directe sur la structure de l'application et rendent nécessaire l'utilisation d'un système de gestion électronique des affaires par les communes. Nous saisissons la présente occasion pour vous remercier des nombreuses et promptes réponses fournies lors de nos enquêtes.

Notre champ d'intervention est vaste et les exigences sont complexes. Nous prenons très au sérieux les besoins des utilisatrices et utilisateurs et faisons tout ce que nous pouvons pour régler les problèmes d'ordre technique, procédural et légal qui se présentent dans le cadre du développement d'ePlan. Nous mettons aussi tout en œuvre pour mener à bien les tests avec le concours des communes pilotes et des villes afin que l'application puisse être déployée à partir de l'été 2025 comme prévu. Nous vous remercions vivement pour votre collaboration et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office des affaires communales et  
de l'organisation du territoire

Office des affaires communales et  
de l'organisation du territoire  
Service de l'aménagement local et régional

Daniel Wachter,  
chef d'office

Beatrice Aebi,  
cheffe du service, directrice générale du projet

Copie pour information

- Association des communes bernoises (ACB), [vbg@recht-governance.ch](mailto:vbg@recht-governance.ch)
- Section Mittelland de la Fédération suisse des urbanistes (FSU), [info.mittelland@f-s-u.ch](mailto:info.mittelland@f-s-u.ch)
- Section de Berne de la Société suisse de géomatique et de gestion du territoire (GEOSUISSE), [info@geosuisse.ch](mailto:info@geosuisse.ch)